

Règlement du JEU CONCOURS « CALENDRIER DE L'AVENT »
Du 1er au 24 décembre 2023

Article I : Organisation

La société Etablissements Darty et Fils, au capital de 23 470 382 euros, immatriculée au R.C.S Créteil sous le numéro 542 086 616 ayant son siège social Zac Port d'Ivry, 9 rue des Bateaux Lavois à 94200 Ivry-sur-Seine (ci-après désignée « la Société Organisatrice »), organise sur internet un jeu gratuit par instant gagnant et tirage au sort intitulé « CALENDRIER DE L'AVENT » (ci-après le « Jeu »). Ce Jeu est accessible uniquement sur Internet.

Article II : Durée du Jeu et Accès

1. Durée du jeu

Le Jeu débute le 01/12/2023 à 07h00 et prend fin le 24/12/2023 à 23h45 (date de connexion depuis la France métropolitaine faisant foi).

Seront considérées comme nulles les candidatures adressées après les délais fixés ci-dessus ou celles contraires aux dispositions du présent règlement.

La Société Organisatrice se réserve le droit de reporter, de modifier, d'annuler ou de renouveler le présent Jeu si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

2. Accès

La participation à ce Jeu, non soumise à obligation d'achat, est ouverte à toute personne physique majeure (à l'exception des salariés et représentants de la Société Organisatrice, de ses partenaires, des responsables et du personnel des établissements participants, de ses sous-traitants, ainsi que de leurs conseils et membres de leur famille respectifs) ayant sa résidence habituelle et sa domiciliation bancaire en France métropolitaine (ci-après « Le(s) Participant(s) »).

La participation au Jeu est limitée à une participation par jour par personne et par foyer (même nom, même prénom, même adresse mail, même numéro de téléphone portable.) La possession d'un compte darty.com est nécessaire pour participer au jeu concours et l'adresse email d'inscription doit être la même que celle du compte darty.com.

Les participations multiples pour une même personne et/ou un même foyer et les participations comportant des données erronées, fausses, incomplètes, ou illisibles seront invalidées, tout comme les participations des personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisation des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du Jeu. La fraude avérée ou la tentative de fraude d'un Participant pourra être sanctionnée par l'interdiction formelle et définitive de participer au Jeu. De même toute participation envoyée après la date de la fin du Jeu sera considérée comme nulle.

Toute personne ne remplissant pas les conditions de participations sera exclue du Jeu sans pouvoir prétendre au bénéfice d'une Dotation.

Le seul fait de participer à ce Jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

Article III : Modalités de participation au Jeu

La participation au Jeu se fait exclusivement par Internet à l'exclusion de tout autre moyen, y compris par voie postale. Le Participant ayant un abonnement Darty Max actif est éligible à un tirage au sort supplémentaire à la fin du jeu (le 24.12.2023) en renseignant les 5 derniers chiffres de son numéro de contrat dans le formulaire d'inscription.

Déroulement du jeu :

- **Etape 1 :** Pour jouer, le Participant devra cliquer sur le lien <https://www.darty.com/nav/operation/jeu-concours-darty>, accessible sur darty.com, dans les communications digitales et en affichage en magasin via un QR code.

Le Participant pourra aussi accéder au jeu via l'un des liens suivant selon le jour du calendrier de l'avent :

- Jour 1 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour12023>
- Jour 2 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour22023>
- Jour 3 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour32023>
- Jour 4 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour42023>
- Jour 5 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour52023>
- Jour 6 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour62023>
- Jour 7 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour72023>
- Jour 8 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour82023>
- Jour 9 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour92023>

- Jour 10 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour102023>
- Jour 11 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour112023>
- Jour 12 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour122023>
- Jour 13 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour132023>
- Jour 14 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour142023>
- Jour 15 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour152023>
- Jour 16 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour162023>
- Jour 17 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour172023>
- Jour 18 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour182023>
- Jour 19 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour192023>
- Jour 20 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour202023>
- Jour 21 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour212023>
- Jour 22 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour222023>
- Jour 23 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour232023>
- Jour 24 : <https://social-sb.com/zn/calendrier-de-l-avent-jour242023>

- **Etape 2** : Accepter ou refuser les données de consentement.
- **Etape 3** : Accepter le règlement du Jeu.
- **Etape 4** : Renseigner l'email lié à son compte darty, son nom et prénom.
- **Etape 5** : Saisir les 5 derniers chiffres de son contrat Darty Max si nécessaire.
- **Etape 6** : Jouer à la mécanique d'instant gagnant du jour.
- **Etape 7** : Découvrir s'il a gagné ou perdu. En cas de gain, le Participant verra s'afficher le code de son coupon de réduction.
- **Etape 8** : Un email de confirmation post participation sera envoyé aux Gagnants et perdants chaque jour. Les Gagnants recevront le code de réduction ainsi que les modalités d'utilisations de ce coupon.

Article IV : Dotation

Le Jeu est doté des Dotations suivantes :

Vendredi 1er décembre

- 40 codes de 10€ valables dès 75€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 1^{er} décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Samedi 2 décembre

- 20 codes de 20€ valables dès 150€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 2 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Dimanche 3 décembre

- 10 codes de 30€ valables dès 200€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 3 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Lundi 4 décembre

- 30 codes de 10€ valables dès 75€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 4 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Mardi 5 décembre

- 15 codes de 30€ valables dès 200€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 5 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Mercredi 6 décembre

- 20 codes de 20€ valables dès 150€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 6 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Jeudi 7 décembre

- 10 codes de 50€ valables dès 300€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 7 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Vendredi 8 décembre

- 5 codes pour des abonnements Deezer Premium valables 12 mois.

Les codes sont valables 12 mois après activation de l'offre.

Samedi 9 décembre

- 20 codes de 20€ valables dès 150€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 9 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Dimanche 10 décembre

- 10 codes de 50€ valables dès 300€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 10 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Lundi 11 décembre

- 10 codes de 20€ valables dès 150€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 11 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Mardi 12 décembre

- 10 codes de 30€ valables dès 200€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 12 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Mercredi 13 décembre

- 10 codes de 50€ valables dès 300€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 13 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Jeudi 14 décembre

- 30 codes de 10€ valables dès 75€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 14 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Vendredi 15 décembre

- 5 codes de 100€ valables dès 600€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 15 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Samedi 16 décembre

- 15 codes de 30€ valables dès 200€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 16 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Dimanche 17 décembre

- 10 codes de 75€ valables dès 500€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 17 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Lundi 18 décembre

- 5 codes pour des abonnements Deezer Premium valables 12 mois.

Les codes sont valables 12 mois après activation de l'offre.

Mardi 19 décembre

- 10 codes de 75€ valables dès 500€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 19 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Mercredi 20 décembre

- 10 codes de 50€ valables dès 300€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 20 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Jeudi 21 décembre

- 20 codes de 20€ valables dès 150€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 21 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Vendredi 22 décembre

- 3 codes de 100€ valable dès 600€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 22 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Samedi 23 décembre

- 5 codes de 150€ valables dès 900€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 23 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Dimanche 24 décembre

- 7 codes de 100€ valable dès 600€ d'achat en magasins et sur le site Darty.com

Les codes sont valables du 24 décembre 2023 au 30 janvier 2024.

Tous les codes sont non sécables et utilisables en une fois.

Dotations pour les abonnés Darty Max le 24 décembre :

- 5 cartes cadeaux d'une valeur de 300€ chacune soit une valeur totale de 1500€. Carte cadeau sécable, utilisable uniquement dans tous les magasins Darty de France métropolitaine, hors darty.com pendant un an. Une carte cadeau ne peut être échangée, ni remboursée, même partiellement ou remplacée si elle est perdue ou volée et ne peut être utilisée pour l'achat d'autres cartes cadeaux.

Les Gagnants sont parfaitement informés qu'ils sont seuls responsables de l'utilisation de leur dotation. La société organisatrice ne peut être tenue responsable pour tous défauts ou défaillance des Dotations.

Les Dotations, dont la description précède, seront attribuées telles quelles aux Gagnants et ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. Ils ne pourront en aucun cas être échangées contre toute autre Dotation sous réserve de force majeure. Il ne sera attribué aucune contre-valeur en espèces ou en nature en échange des Dotations gagnées. Les Participants et les Gagnants sont informés que la revente ou l'échange des Dotations sont interdits

En cas de force majeure, la Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer la Dotation gagnée par une Dotation de nature et de valeur équivalente. Les Gagnants ne pourront prétendre obtenir la contre-valeur en espèce de la Dotation gagnée ou demander son échange contre toute autre Dotation, tout autre bien ou service.

Article V : Désignation des Gagnants et remise des Dotations

Le Participant confirmera sa participation au Jeu et son acceptation corrélative du présent règlement de jeu, en cliquant sur le bouton « Je tente ma chance » situé sur la page d'inscription.

Le Jeu désignera sur la période du 1^{er} au 24 décembre 325 Gagnants et le tirage au sort réservé aux clients ayant un abonnement Darty Max actif désignera 5 gagnants.

Les Gagnants seront informés de leur Dotation directement à la fin du module de jeu. Ils recevront également un email de la société organisatrice le jour de leur participation au Jeu, rappelant le montant du coupon de réduction gagné ainsi que ses conditions d'utilisation.

De plus, un tirage au sort sera effectué le 26 décembre 2023 avec l'ensemble des Participants ayant un abonnement Darty Max. Le Gagnant de ce tirage au sort sera informé de la Dotation remportée par email par la Société Organisatrice dans les 10 jours suivant la fin du Jeu.

Le résultat du tirage au sort ne pourra faire l'objet d'aucune contestation.

Les attributions des Dotations ne pourront faire l'objet d'aucune contestation ou d'échange.

Les Gagnants devront faire le nécessaire pour fournir à la Société Organisatrice l'ensemble des informations nécessaires aux fins de procéder à la remise des Dotations telles que précisées via l'email de confirmation adressé aux Gagnants à l'issue de leur participation au Jeu.

A défaut de réponse reçue par la Société Organisatrice de la part d'un Gagnant ou en cas de renonciation expresse d'un Gagnant à sa Dotation dans ledit délai, elle sera perdue pour ce Gagnant et demeurera acquise à la Société Organisatrice.

A toutes fins, il est précisé qu'en aucune façon, les Participants qui n'auront pas été tirés au sort n'en seront informés ni par e-mail ni par quelque autre moyen que ce soit.

Article VI : Consultation du règlement

Le règlement est mis à la disposition de toute personne, et notamment de tout Participant, via l'adresse <https://www.darty.com/nav/operation/jeu-concours-darty> et/ou peut-être envoyé gratuitement, avant la date de clôture du Jeu, sur simple demande (une seule demande par foyer), en écrivant à l'adresse : jeuconcoursdarty@fnacdarty.com.

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière des clauses du présent règlement. Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

Article VII : Litiges et responsabilités

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler, écarter, prolonger, reporter le présent Jeu ou à en modifier les conditions. Le règlement ainsi modifié entrera en vigueur à compter de sa mise à disposition via le Site. Tout Participant sera réputé l'avoir accepté à compter de la date d'entrée en vigueur, du simple fait de sa participation au Jeu.

Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu.

De même, en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, la Société organisatrice se réserve le droit de remplacer la Dotation gagnée par une Dotation de valeur et de nature équivalentes.

La Société Organisatrice ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait d'une erreur d'acheminement de la Dotation en raison de la transmission d'une adresse inexacte, ou de l'impossibilité de contacter le Gagnant.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du Jeu ainsi que sur la liste des Gagnants. En cas de contestation, seul sera recevable, un courrier en recommandé avec accusé de réception adressé au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date d'expiration du Jeu, à l'adresse suivante : Darty service client « CALENDRIER DE L'AVENT » 9 rue des Bateaux-Lavoisirs – ZAC Port d'Ivry -94200 Ivry-sur-Seine.

Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du Participant. La Société Organisatrice se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la Dotation au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes le ou les auteurs et complices de ces fraudes.

La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'éventuel dysfonctionnement du mode de participation, de l'accès au Site, et du mode de tirage au sort par l'algorithme de désignation aléatoire mis en place dans le cadre du Jeu. Dans ce cas, les Participants ne pourront prétendre à aucune contrepartie ou indemnité de quelque nature que ce soit.

La Société Organisatrice ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait d'une Dotation, ou du fait de l'utilisation d'une dotation par un Gagnant.

La Société Organisatrice ne garantit pas la sécurité des échanges par voie de communications électroniques et ne saurait en aucun cas être responsable des dommages qui en résulteraient. L'absence de protection de certaines données contre les détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau, ne peuvent en aucun cas entraîner la mise en jeu de la responsabilité de la Société Organisatrice.

La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs Participants ne parviendraient pas à participer au Jeu du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement des réseaux.

Article VIII : Mise en garde

Les consommateurs sont invités à participer au présent Jeu avec discernement et modération.

La Société Organisatrice tient à mettre en garde les Participants contre tout comportement compulsif de nature à modifier gravement leur comportement économique, ou déloyal en vue d'augmenter leurs chances de gain, et ne saurait être tenue pour responsable des dommages et conséquences qui en découleraient.

Article IX : Données personnelles - Informatique et Libertés

Les données à caractère personnel collectées par le biais des bulletins d'inscription sont nécessaires à l'exécution du Jeu et du présent règlement et ne seront traitées par Darty ou ses partenaires qu'aux seules fins de gestion du Jeu et d'expédition des Dotations. Si vous l'avez accepté vos données à caractère personnel seront également utilisées par DARTY pour vous envoyer des offres commerciales par email ou par sms.

Elles ne seront communiquées à aucun tiers (sauf les partenaires chargés de l'envoi des Dotations) et ne seront conservées que pour la durée du Jeu, à l'exception des données des Gagnants qui pourront être conservées pour la durée nécessaire à l'expédition des Dotations et à son suivi et pourront être communiquées aux partenaires chargés d'acheminer les colis. Si vous l'avez accepté vos données à caractère personnel seront également conservées pour les besoins de la prospection commerciale pendant une durée de 3 ans. Les données à caractère personnel des Participants seront traitées exclusivement sur le territoire de l'Union européenne.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données personnelles entré en vigueur le 25 mai 2018, tout Participant, sur simple demande, bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données le concernant en écrivant par email à l'adresse : https://www.darty.com/espace_client/contact. Il est possible de contacter le DPO de Darty à l'adresse dpo@fnacdarty.com pour toute question concernant les modalités de traitement des données.

Les participants disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Article X : Droits de propriété littéraire et artistique

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant le Jeu et/ou le Site et/ou les Dotations sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées appartenant à leur propriétaire respectif. Toute exploitation est soumise à autorisation préalable et écrite.

Article XII : Litige

La loi applicable au Règlement du Jeu est la loi française.

En cas de litige, les Participants et la Société Organisatrice s'engagent à rechercher une solution amiable. Si cette procédure de règlement amiable aboutit à une conciliation, les parties signent un accord transactionnel.

A défaut d'accord transactionnel dans les trente (30) jours à compter du début de la procédure susvisée, la procédure de règlement amiable sera réputée échue, sauf accord exprès des parties prévoyant la prolongation dudit délai de trente (30) jours.

Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux français compétents désignés selon les dispositions du Code de Procédure Civile et du Code de la consommation.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 29/11/2023